



PROTOCOLE SPECIFIQUE A L'ACCUEIL DE LOISIRS DU CENTRE SOCIAL ET CULTUREL DE PUISAYE FORTERRE - ÉTÉ 2020

Ce protocole a été rédigé selon les directives du décret n°2020-663 du 31 mai 2020.

La priorité restant la santé du personnel et des enfants accueillis, il est nécessaire de respecter le protocole mis en place.

A titre exceptionnel, cet été, les inscriptions se feront via la feuille de réservation à nous transmettre au plus tard la semaine précédent l'accueil de votre enfant.

Dates d'ouvertures : Du 6 au 31 juillet et du 19 au 28 août.

Fermeture les 13 et 14 juillet et du 3 au 14 août.

Nombres d'enfants – Encadrement : Le nombre d'enfants par animateur sera adapté pour respecter au mieux le protocole sanitaire.

LES LOCAUX ET LES ESPACES UTILISÉS

- Le Dojo
- Une salle de restauration
- Une salle sieste
- Une salle ado
- Jardin
- Gymnase

ACCUEIL

La période d'ouverture est de 7h30 à 18h30 au Dojo du Centre Social.

Chaque animateur accueillera son groupe dans la partie du Dojo destiné à sa tranche d'âge. Chaque groupe aura ses sanitaires ainsi que deux accès simultanés.

Lavage de mains à chaque arrivée des enfants dans les locaux, gel hydro alcoolique disposé à l'entrée, utilisé sous le contrôle d'un animateur et toujours en accès libre.

12 bis rue du faubourg neuf - 58310 Saint-Amand en Puisaye

Tél : 03 86 39 67 39 - Courriel : accueil@cscpf.fr

Web : www.cscpf.fr

SIRET : 308 657 915 000 28-APE : 8899B

Sauf exception, les responsables légaux ne seront pas admis sur les lieux d'activités. En cas d'accès impératif, ils doivent être munis de masques.

Le ménage sera fait quotidiennement, l'approvisionnement en savon, en gel hydro alcoolique et en gants sera effectué régulièrement.

PROTOCOLE SANITAIRE

- L'entretien des locaux sera effectué au minimum une fois par jour, les objets fréquemment touchés (poignées de portes, surfaces, sanitaires, sols...) seront quotidiennement désinfectés.
- Des points d'eau en nombre suffisant pour permettre le lavage des mains est prévu à proximité des lieux d'activités avec la quantité suffisante de savon. Lavage des mains pendant 20 à 30 secondes, séchage avec des essuies mains jetables.
- Les fenêtres extérieures seront ouvertes le plus fréquemment possible pour augmenter la circulation de l'air dans les salles pendant la journée. (10 minutes avant l'arrivée du premier enfant, entre chaque activité, au moment du déjeuner ainsi que le soir pendant le nettoyage des locaux).
- Le port du masque est obligatoire pour chaque encadrant et pour les personnes en contact avec les enfants accueillis.
- Chaque enfant aura sa chaise attitrée ainsi qu'une barquette avec le nécessaire pour les activités qui seront proposées.
- Les activités sportives sont autorisées, dans le respect de la distanciation sociale et des gestes barrières. Elles seront organisées dans l'enceinte du Centre Social ou à proximité de celui-ci.

Ce protocole est évolutif.

En effet, nous l'adapterons suivant les directives gouvernementales que nous recevons régulièrement.